

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

Corporation Métaux Précieux du Québec et son partenaire Lomiko rapportent plusieurs intersections de plus de 100 m et plusieurs zones de plus de 10 % Cg sur son projet secondaire de flocons de graphite à haute teneur La Loutre

Montréal, le 9 juillet 2019 - Corporation Métaux Précieux du Québec (TSX.V : CJC, FSE : YXEP, OTC-BB : CJCFF) (« QPM » ou la « Société ») et Lomiko Metals Inc. (TSX-V: LMR, OTC: LMRMF, FSE: DH8B) ont le plaisir d'annoncer les résultats des 16 derniers forages d'exploration au diamant reçus du programme 2019 (voir le Tableau 1 ci-dessous et la [figure 1](#)) sur la zone Refractory du projet de graphite La Loutre (le « Projet »). Un total de 21 sondages ont été complétés sur la zone Refractory pour un total de 2 985 mètres. Le projet est détenu par Lomiko (80 %) et QPM (20 %).

« Le projet de La Loutre a généré des résultats de forage très importants. Notre partenaire Lomiko finance 100% de la prochaine phase de travail afin de préparer une estimation des ressources pour cet actif secondaire », a déclaré Normand Champigny, chef de la direction.

Bien que l'accent soit actuellement mis sur la zone Refractory, le Projet a également fait l'objet d'un rapport technique indépendant en vertu du Règlement 43-101 sur les normes de divulgation concernant les projets miniers, préparé par B. Turcotte et G. Servelle d'InnovExplo Inc. de Val-d'Or, au Québec, et O. Peters d'AGP Mining. Inc., daté du 24 mars 2016, qui a été déposé pour la zone Graphene-Battery du Projet. Le rapport présente une estimation des ressources minérales de 18,4 millions de tonnes à une teneur de 3,19 % de carbone graphitique (« Cg ») dans la catégorie indiquée et de 16,7 millions de tonnes à 3,75 % de Cg dans la catégorie présumée, avec une valeur limite de 1,5 % de Cg.

Les ressources minérales de 2016 susmentionnées n'incluent pas les résultats actuels ou les intersections à haute teneur provenant de la zone Refractory en 2016, comme suit :

LL-16-01 - **7,74 % Cg** sur **135,60 m** dont **16,81 % Cg** sur **44,10 m**
LL-16-02 - **17,08 % Cg** sur **22,30 m** et **14,80 % Cg** sur **15,10 m**
LL-16-03 - **14,56 % Cg** sur **110,80 m**

La prochaine tâche consiste à compléter une nouvelle estimation des ressources conformément au Règlement 43-101 pour l'ensemble du projet, y compris les 36 nouveaux forages complétés depuis l'estimation des ressources de 2016 susmentionnée.

Tableau 1 : Résultats du programme de forage 2019. Les intervalles correspondent à la longueur de carotte. Les données sont insuffisantes pour déterminer les vraies épaisseurs à ce stade.

# Sondage	UTM E	UTM N	Azimut	Pendage	Minéralisation			Gp %
					De (m)	À (m)	Intervalle (m)	
LL-19-01	499426	5098072	66,7	-50	3,00	10,50	7,50	18,85
					109,50	213,00	103,50	9,89
	inquant				109,50	177,00	67,50	13,89
LL-19-02	499364	5098071	62,1	-50	114,80	117,00	2,20	8,62
LL-19-03	499515	5097977	55,6	-50	43,90	174,00	130,10	3,73
	inquant				106,50	162,90	56,40	4,97
LL-19-04*	499567	5098041	65,9	-50	3,00	93,00	90,00	2,75
LL-19-05	499562	5097944	56,3	-50	100,50	148,50	48,00	2,70
LL-19-06	499614	5097980	63,3	-50	5,50	30,00	24,50	6,81
					52,50	70,30	17,80	4,89
LL-19-07	499644	5098001	66,1	-50	6,00	84,00	78,00	2,31
LL-19-08	499630	5097931	57,3	-50	55,50	109,50	54,00	2,73
LL-19-09	499654	5097957	63,1	-50	27,60	86,50	58,90	8,05
					51,00	86,50	35,50	9,94
LL-19-10	499587	5097909	62,9	-50	102,00	108,00	6,00	3,54
LL-19-11	499687	5097903	75,1	-50	90,00	108,00	18,00	4,42
	Inquant				100,50	105,00	4,50	10,10
LL-19-12	499641	5097888	69,1	-50	93,00	124,50	31,50	1,26
LL-19-13	499669	5097837	56,8	-50	81,00	90,00	9,00	6,35
					106,50	136,50	30,00	1,19
LL-19-14*	499700	5097803	59,7	-50	80,70	99,00	18,30	4,43
LL-19-15*	499751	5097832	64,8	-50	51,00	167,90	116,90	4,80
	Inquant				152,70	167,90	15,20	18,04
LL-19-16**	499851	5097829	66,5	-50	4,10	92,00	87,90	7,14
	inquant:				70,50	91,50	21,00	15,48
					132,00	160,50	28,50	3,86
LL-19-17*	499894	5097804	78,2	-50	15,00	62,30	47,30	7,56

	Incluant				51,00	62,30	11,30	17,45
					96,00	126,00	30,00	1,96
LL-19-18	499919	5097767	69,6	-50	3,00	36,20	33,20	3,50
					43,70	60,00	16,30	12,38
					69,80	72,00	2,20	12,38
LL-19-19	499792	5097791	63,2	-50	55,50	166,50	111,00	4,93
	incluant				55,50	84,00	28,50	3,40
	incluant				110,50	166,60	56,10	7,47
	incluant				145,50	166,50	21,00	15,69
LL-19-20	499839	5097766	69,5	-50	34,30	40,50	6,20	4,07
					97,50	115,50	18,00	2,18
					118,30	124,10	5,80	16,00
LL-19-21	499857	5097726	52,9	-50	96,00	104,60	8,60	2,85

*Résultats déjà publiés dans le communiqué du 6 mai, 2019

**Résultats déjà publiés dans le communiqué du 24 avril, 2019

En se basant sur les données géophysiques et des données de forage disponibles pour 2016, la longueur de l'axe de la minéralisation est estimée à 900 m dans la direction NO-SE et est ouverte dans les deux directions. Une interprétation détaillée des résultats sera réalisée afin de mieux estimer l'épaisseur et la longueur de la zone minéralisée.

Le Projet consiste en des blocs de claims contigus d'une superficie totale de 29 km² situés à environ 53 km au NO de la mine l'est d'Imerys Carbon & Graphite, anciennement connue sous le nom de mine de graphite Lac-des-Îles, connue sous le nom de la mine Timcal, la seule mine de graphite en activité en Amérique du Nord. Le Projet est accessible en conduisant vers le NO à partir de Montréal sur une distance d'approximativement 170 km.

Le programme d'exploration de 2019 est géré par Consul-Teck Exploration Minière Inc. ("Consul-Teck") de Val-d'Or, au Québec, qui a conçu la campagne, supervisé le programme, effectué la description des carottes de forage et l'échantillonnage.

Assurance qualité / contrôle de la qualité

Consul-Teck met en œuvre des procédures QA/QC afin de s'assurer des meilleures pratiques en matière d'échantillonnage et d'analyse d'échantillons de carottes. La carotte de forage a été décrite et ensuite coupée, une moitié a été expédiée pour analyse et l'autre moitié a été conservée comme un échantillon témoin. Des échantillons stériles et des duplicatas ont été insérés régulièrement dans les envois d'échantillons.

Tous les échantillons ont été mis dans des sacs individuels identifiés puis assemblés dans des conteneurs scellés et ils ont été livrés par le personnel de la Société au laboratoire ALS Minerals de Val-d'Or, Québec, aux fins d'analyse. Antérieurement à leur préparation, les échantillons sont pesés et répertoriés. Les échantillons sont broyés à 70 % moins 2 mm, puis séparés et pulvérisés à 85 % passant à 75µm. Tous les échantillons sont analysés en utilisant C-IR18, pour le carbone graphitique.

Personne qualifiée

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire des deux sociétés, vice-président exploration de QPM et une Personne Qualifiée selon le Règlement 43-101, a révisé et approuvé le contenu technique du présent communiqué.

À propos de Corporation Métaux Précieux du Québec

QPM est une nouvelle société d'exploration aurifère avec de vastes terrains dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à proximité de la mine d'or Éléonore de Newmont Goldcorp Corporation. Le projet phare de QPM est le projet Sakami avec des teneurs significatives et des cibles bien définies prêtes à forer. L'objectif de QPM est d'avancer rapidement le projet à l'étape de l'estimation de ressources minérales.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec :

Jean-François Meilleur
Président
Téléphone : 514 951-2730
Courriel : jfmeilleur@qpmcorp.ca

Relations publiques Paradox
Téléphone : 514 341-0408

Normand Champigny
Chef de la direction
Téléphone : 514 979-4746
Courriel : nchampigny@qpmcorp.ca

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.